Chapais, Sir Thomas, Sén.,
Saint-Denis,
Kamouraska, P.Q.

PENSER À CE QUE L'ON ÉCRIT — — — ÉCRIRE CE QUE L'ON PENSE

Gazette des Campagnes

DIEU - PATRIE - FAMILLE

Éditeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS. Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II—Vol. I—No.12 Sainte-Anne-de-la-Pocatière, P. Q. 15 mai 1942

Quelques faits... et commentaires

Le monde renferme 2 170 000 000 d'habitants.

Inutile de faire le bilan de ce qui se passe, dans les cinq continents et sur les sept mers. En cette crise universelle, ne vous semble-t-il pas que le monde veut non seulement abandonner un système politico-économique qui le précipite de conflits en conflits, mais peut-être aussi bien opérer un rajustement dans le partage des terres?

En effet, des pays ont à nourir 1 habitant par mille carré, tandis que d'autres—dans un voisinage relatif—ont 1 700 êtres humains à entretenir sur une même étendue de terre. Des populations étouffent donc dans des limites étroites, alors que toute autre avenue leur est fermée. D'autres populations ont, celles-là, tellement de territoires à gérer qu'elles se trouvent à court de capital humain, lorsqu'il devient nécessaire de les garder, les armes à la main...

A-t-on prévu ces dangers? Il ne semble pas. Et si on l'a vu, on a eu tort d'oublier que La Providence peut manier les peuples les plus puissants ou les plus orgueilleux, comme des marionnettes, surtout ceux qui ont refusé de collaborer au chef-d'œuvre de Dieu: la création humaine.

Que la puissance humaine ne nous leurre pas. Tous les engins de destruction connus ne combinent peut-être pas encore la force d'un seul éclair du bon Dieu. Nous devrions peut-être nous imaginer qu'il peut avoir à armer un peu sa Justice contre nous-mêmes.

Est-ce à dire qu'il faille tout lâcher? Qui a pensé à cela? Personne. Il semble tout de même qu'il soit permis d'essayer de comprendre...

Mais des pédants, pour qui toutes les vérités matérielles et éternelles plient devant les subtilités des agences de publicité, traitent d'arriérés ou d'encroutés ceux qui ne veulent pas tout accepter sans user de leur jugement. Personnellement, j'avalerais plutôt mon appareil de T. S. F. que le fratras de nouvelles qu'il m'apporte...du matin au soir.

—+—

Dans le Québec, depuis bientôt trois ans, tout en laissant dire et écrire, on n'accepte que ce qui est empreint de crédibilité ... Est-ce déloyauté? C'est bien plus simple que celà: c'est du discernement. On devrait bien s'aviser de la chose.

En 1942, Québec s'en tient à ce qu'on dit en 1939 à ce qui a paru raisonnable dans le temps, à ce qui s'est révélé propre à soulever l'admiration universelle. Volontaires, argent, collaboration à son sens le plus large, tout cela a été donné avec générosité; les restrictions ont été et sont acceptées de même façon.

On a contribué la large part à cette armée miracle de 400,000 hommes on a donné des milliards aux armements, et un milliard à l'Empire. Qui a rouspeté sérieusement? Personne, pas même là où l'on n'a jamais vu fabriquer un cure-dent ni une culotte de soldat, ce qui est dans les neuf-dixièmes et demi du Québec ... français!

Le Québec a été et reste donc loyal sans intérêt, sans sentimentalité: seulement avec sa raison.

Aussi, au lendemain du pébliscite, lorsqu'on a dit en plein parlement: « Quand donc commençons-nous notre effort de guerre ? », on a constaté une fois de plus que la sagesse était du côté, non de ceux pour qui un sentimentalisme d'apparat ou un zèle obtu deviennent vertus de guerre, mais qu'elle était du « bord» de ceux qui ont un patriotisme d'inspiration sereine, avec des racines bien profondes dans le sol canadien. Est-cela qu'on peut appeler une lâcheté?. Allons donc!

Il serait temps qu'on s'avise que des arguments de travers ne convaincront personne. Et quelqu'ignorants qu'on daigne bien nous trouver, en certians lieux.., il reste que nous sommes terriblement logiques....

Tout cela serait bien compris s'il n'y avait pas, pendant chaque guerre, au Canada, une indisposition chronique qui obnubile le sens patriotique canadien qui tend à tout chaparder sur son passage et dont ceux qui sont atteints se croient les «sauveurs de l'Univers.» C'est la CONSCRIPTIONNITE. Pourquoi donc, à coté du nazisme, l'effort de guerre du Québec a-t-il à combattre ce truc-là?

L.- de G. Fortin.

La "Gazette des Campagnes" est publiée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, par Fortin & Fils, Imprimeurs
Directeur: L.-de G. Fortin.
Elle paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement:	*1 an*	*$1.00*
	6 mois	*$0.60*
	Le numéro	*$0.05*

HISTOIRE

Histoire de Saint-Roch-des-Aulnaies

Causerie prononcée à CHGB,
le 25 novembre 1941,
par M. l'abbé Henri Fortin, ptre.

Il devait y rester curé pendant 36 ans. Et il y laissa un souvenir impérissable. C'était en effet le type de curé gentilhomme; et en plus c'était un saint prêtre. Il fit beaucoup pour Saint-Roch tant au point de vue spirituel que temporel. Il était l'oncle de M. l'abbé Têtu, prêtre retiré au collège de Sainte-Anne. C'est grâce à ce dernier si je peux donner certains détails au sujet de son oncle, et je l'en remercie de tout cœur.

Au moment où M. Têtu prenait possession de sa paroisse, celle-ci passait pour une des belles paroisses du diocèse de Québec. On la décrivait comme remarquable par son manoir seigneurial et par l'air d'aisance et de propreté qui semblait régner partout à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons.

A cette époque en 1840, Saint-Roch avait une population de plus de 2 000 âmes, car Sainte-Louise (ou plutôt Saint-Louis, car cette coquette paroisse a été érigée sous le patronage de Saint Louis, roi de France.) devait être détachée de Saint-Roch qu'en 1859. Comme la vieille église ne suffisait plus pour les besoins de la population, on décida d'en bâtir une autre plus spacieuse. Et c'est l'église actuelle, qui fut construite 100 pieds au nord de l'ancienne, soit tout près du fleuve. Les travaux commencés en 1849 furent terminés en 1853. L'église avait des dimensions importantes: soit 160 pieds de long sur 80 pieds de large. La bénédiction eut lieu le 28 octobre 1852, et elle fut présidée par le curé de Montmagny.

En même temps, l'actif Monsieur Têtu fit installer trois magnifiques cloches; le premier carillon qui put chanter la gloire de Dieu sur les bords du Saint-Laurent, en bas de Québec. Ces cloches eurent longtemps une grande réputation. Et la construction de l'église fut pour le temps un véritable succès.

Il faut dire que le curé Têtu se montrait très actif. Enfin il remplaça par un orgue convenable l'harmonium dont on s'était servi jusque là. Pendant les 36 ans qu'il passa à Saint-Roch M. Têtu fut comme un père au milieu de ses enfants. Il s'occupa beaucoup des vocations sacerdotales.

Pendant qu'il fut curé 17 enfants de la paroisse terminèrent ou commencèrent leurs études en vue de la prêtrise. Jusqu'ici la paroisse de Saint-Roch a donné près de 40 prêtres à l'église, et à cela il faut ajouter les religieux et les religieuses qui se font de plus en plus nombreux.

M. le curé Têtu fut avec M. Mailloux l'un des premiers prêtres du diocèse qui se réunirent pour faire la retraite ecclésiastique. On raconte plusieurs anecdotes au sujet du curé Têtu. Mgr Henri Têtu dans les notes biographiques sur son oncle nous en fait connaître quelques-unes. Le curé Têtu avait un péché migon: la distraction. On raconte qu'un jour à la visite pastorale de l'évêque le curé dit à ses paroissiens assemblés dans l'église: « Maintenant vous allez vous mettre à genoux, et Mgr va vous donner la bénédiction nuptiale. » Après une vie bien remplie au service du bon Dieu, M. le curé Têtu mourut le 30 avril 1875. Dans la sacristie de Saint-Roch on a conservé une excellente peinture de ce bon curé. Son remplaçant fut M. Edouard Dufour; il fut curé de 1875 à 1888. Il laissa le souvenir d'un curé modèle. Il s'occupa beaucoup de l'éducation des jeunes. Avec son grand ami le curé de Saint-Philippe, M. l'abbé Demers, il fonda au collège de Sainte-Anne un prix pécial pour les élèves, et ce prix est encore en honneur. Il fut inhumé dans la crypte de l'église de Saint-Roch.

Celui qui lui succéda était procureur du Collège de Sainte-Anne, M. Oct. Soucy; il resta peu de temps, car il mourut en 1892, et lui aussi fut inhumé à St-Roch. Mais il eut le temps de faire restaurer la petite chapelle dédiée Notre-Dame-de-Lourdes, située à l'entrée du village. Cette chapelle construite en pierres de champ date de 1792, et elle a un cachet tout particulier de vétusté. Les paroissiens de Saint-Roch viennent justement de lui faire toilette neuve.

Son successeur fut M. Honoré Leclerc, qui fut lui-même remplacé un an après par M. Ferd. Garneau. Celui-ci devait être curé de 1893 à 1916. Sous un abord plutôt sévère, il cachait un coeur d'or. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Roch au milieu de ceux qu'il avait tant aimés.

M. l'abbé Adolphe Michaud fut le curé suivant. Dès novembre 1918, il était remplacé par M. l'abbé Armand Proulx, qui se dévoue à Saint-Roch depuis près de 23 ans.

En repassant tous ces dévoués pasteurs qui ont dirigé la vie spirituelle de Saint-Roch-des-Aulnaies depuis les deux cents ans de son existence, n'est-ce pas toute la vie paroissiale que nous repassons?

Restons donc attachés à notre paroisse. N'est-ce pas là notre petite patrie ? Il ne faut pas oublier que c'est sous la garde tutélaire de nos clochers que la foi de nos ancêtres s'est si bien conservée, comme c'est à l'ombre de nos églises que notre âme française a conservé toute sa fraîcheur.

N.-B.—Depuis que cette conférence a été faite à la radio, M. l'abbé Armand Proulx est décédé, le 14 janvier 1942. Il a été remplacé par M. l'abbé Hermyle Barabé, ancien curé de Berthier.

V A R I E T E S

EXAMEN DE POLYEUCTE

« Ce martyre est rapporté par Surius sur le 9e de janvier. Polyeucte vivait en l'an-
« née 250, sous l'empereur Décius. Il était Arménien, ami de Néarque, et gendre de Félix,
« qui avait la commission de l'empereur pour faire exécuter ses édits contre les chrétiens.
« Cet ami l'ayant résolu à se faire chrétien, il déchira les édits qu'on publiait arracha
« les idoles des mains de ceux qui les portaient sur les autels pour les adorer, les brisa
« contre terre, résista aux larmes de sa femme, Pauline, que Félix employa auprès de lui
« pour le ramener à leur culte, et perdit la vie par l'ordre de son beau-père, sans autre
« baptême que celui de son sang. Voilà ce que m'a prêté l'histoire; le reste est de mon
« invention. »

P. Corn ille.

—o—

ANALYSE DE LA PIECE

ACTE I—Polyeucte, un Seigneur arménien, qui a épousé Pauline, fille du gouverneur romain de la province, Félix, est sur le point de recevoir le baptême. Son ami, Néarque, le presse de répondre à l'appel de Dieu, malgré les pleurs de Pauline qui, en rêve, l'a vu mort. Le même rêve a fait craindre à Pauline le retour de Sévère, un chevalier romain à qui elle fut fiancée et qui a disparu dans un combat. Sévère revient en effet, couvert de gloire, favori de l'empereur. Félix qui craint son ressentiment supplie sa fille de le recevoir.

ACTE II—Sévère qui ignorait jusqu'ici le mariage de Pauline, en apprend avec douleur la nouvelle par son confident Fabian. Pauline survient, et, sans cacher à Sévère qu'elle l'aime toujours elle le décide à s'éloigner en invoquant leur honneur à tous deux. Elle fait part de cette décision à son mari, qui admire une vertu si parfaite. Cependant, on vient chercher Polyeucte pour assister au sacrifice. Polyeucte, qui a reçu le baptême, décide de s'y rendre afin de briser les idoles. En vain Néarque lui prodigue-t-il les conseils de modération; ne pouvant vaincre la résolution de son ami, Néarque l'accompagnera.

ACTE III—Tandis que Pauline s'inquiète de l'entrevue de Polyeucte et de Sévère, sa confidente Stratonice accourt lui conter l'acte de Polyeucte et son arrestation. Félix, malgré sa colère et la crainte qu'il a de Sévère et de l'empereur, accepte de le sauver, mais à condition qu'il renie sa foi. C'est à Pauline de l'y décider. Resté seul avec son confident Albin, Félix lui confie ses inquiétudes.

ACTE IV—Polyeucte, sorti de sa prison et amené chez Félix, se détache de tous les biens terrestres, pour s'armer contre Pauline dont il redoute les larmes. L'entrevue a lieu entre les deux époux. Pauline essaie de fléchir Polyeucte, qui demeure inébranlable, et qui, ayant mandé Sévère, lui confie sa femme par un acte de suprême renoncement. Pauline refuse ce partage, et obtient de Sévère qu'il intercède auprès de Félix en faveur de son rival.

ACTE V—Félix doute de la sincérité de Sévère et essaie de convaincre Polyeucte, qui résiste à ses arguments comme aux supplications renouvelées de Pauline. Polyeucte est mis à mort. La grâce touche Pauline et Félix lui-même, tandis que Sévère se éclare le protecteur des chrétiens.

PERSONNAGES

FELIX, sénateur romain, gouverneur d'Arménie.....Ch.-Henri Levesque

POLYEUCTE, seigneur arménien, gendre de Félix.....Alexandre Tardif

SEVERE, chevalier romain, favori de l'empereur Décie.....Emile Roy

NEARQUE, seigneur arménien, ami de Polyeucte.....Joseph Boucher

PAULINE, fille de Félix et femme de Polyeucte.....Jacques Beaudoin

STRATONICE, confidente de Pauline .....Bertrand Caron

ALBIN, confident de Félix .....Gérard Cazes

FABIAN, confident de Sévère .....André Pelletier

CLEON, garde, domestique de Félix .....Clarence Fréchette

Trois autres gardes.....Gilles Bernier
.....Paul-André Brown
.....Jacques Dussault

N.B. Pour rappeler l'ambiance vraie de «Polyeucte» interprétée admirablement par les élèves du Collège de Sainte-Anne, nous croyons que donner ici «in extenso» cette partie du programme qui explique si bien la pièce est encore ce qu'il y a de mieux a faire.

Chronique Agricole

ASSEMBLEE annuelle de la Société de Québec pour la PROTECTION des PLANTES

La Société de Québec pour la Protection des plantes a tenu lundi dernier au College Macdonald sa 34e assemblée annuelle.

En l'absence du Dr W.H. Brittain, doyen de l'Institut,le professeur R.Summerby offrit la plus cordiale bienvenue aux membres de la Société et leur souhaita beaucoup de succès dans leurs délibérations.

M. L.-S. McLaine, chef de la division de l'Entomologie à Ottawa, présida l'assemblée. Plusieurs travaux techniques sur la protection des cultures furent présentés par de nombreux spécialistes des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture et de nos institutions agricoles supérieures. On y étudia le rôle de la protection des plantes en temps de guerre.

A 5.00 heures p.m. eut lieu l'assemblée générale pour y discuter l'administration interne de la Société. M. le Secrétaire, R. Barabé, donna rapport du dernier procès-verbal. Il fit part à l'assemblée de l'expression des regrets des honorables messieurs Godbout et Côté de ne pouvoir assister à la réunion par suite des travaux de la Session.

Il eut élection des officiers pour l'année 1942-43. M. Champlain Perrault, chef du laboratoire de pathologie végétale à Ste-Anne-de-la-Pocatière, fut élu président; M.H.C.Crawford, entomologiste à Ottawa, vice-président;M.Rosario Barabé, chef de la section des Mauvaises Herbes à Québec, fut réélu secrétaire; M.Fernand Godbout, chef du bureau de la Protection des Plantes à Montréal, assistant-secrétaire

Les Drs W.H.Brittain et Georges Maheux furent nommés délégués à la Société Royale du Canada; le Dr Drayton, division de la Pathologie végétale à Ottawa, et H.C.Crawford, délégués à la Société Canadienne de Phytopathologie; les Drs Georges Maheux et A. Gibson, délgués à la Société Entomologique d'Ontario

Les congressistes apportèrent les conclusions suivantes dans les circonstances actuelles: La protection des cultures est le premier élément de la production en temps de guerre; empêcher la destruction de nos plantes cultivées c'est favoriser, d'une manière la moins coûteuse, l'augmentation des rendements de nos productions; le cultivateur en lutte avec les insectes, les maladies des plantes et les mauvaises herbes doit suivre les directions techniques appropriées concernant les arrosages, la désinfection et la culture. Il doit prendre un soin particulier pour prolonger la durée des appareils de protection, des pulvérisateurs, etc., vu l'impossibilité présente de les remplacer. Les matériaux d'arrosage (herbicides, fonticides et insecticides)devenant de plus en plus rares, les spécialistes et les agronomes se préoccupent de discuter et d'éclairer la situation actuelle avec le Gouvernement d'Ottawa pour le bénéfice de nos cultivateurs.

Marchandises et services exempts du plafond des prix

Les fruits frais, les légumes frais, les produits de serre, sauf les oignons et les pommes de terre.

Les graines et bulbes de fleurs, les graines d'herbage, les pommes de terre de semence, les graines enregistrées et certifiées de légumes, les graines de racines, de fourrage, de gazons, de céréales et autres graines de semence.

La morue «de l'est et de l'ouest», le hareng «y compris les sardines» le flétan, l'éperlan, le maquereau, les palourdes, la merluche, l'aiglefin et tous les poissons d'eau douce sauf le saumon et autres poissons qui n'habitent l'eau douce que passagèrement

L'agneau du printemps et de l'été s'il est expédié avant le 15 août 1942.

Le foin et la paille.

Les animaux vivants tels les oiseaux, les poissons, les insectes et autres créatures vivantes.

Toutes les marchandises exportées lorsque l'exportation est faite par le vendeur ou son intermédiaire.

Toutes les peaux de fourrure vertes et entièrement ou partiellement apprêtées. et les vêtements et autres parures entièrement en fourrure.

Les arbres de Noël.

Les globes terrestres importés; les livres importés; la musique importée.

Les timbres de poste des vendeurs et des collecteurs.

AU COLLEGE...

(*Suite de la page 89*)

destin. La sincérité de ses sentiments, l'élégance romaine de sa personne, sa voix sympathique en faisait, dans l'appréciation des auditeurs, un rival sérieux de Polyeucte.

Il est des rôles difficiles à remplir; celui de Félix est de ceux-là. Mais le véritable Félix n'aurait pu remplir le rôle que Corneille lui a assigné mieux que notre Félix. Nous sentions passer dans sa voix et nous voyions sur ses traits les sentiments d'intérêt et de crainte qui bouleversait son âme; il fallait bien le sang d'un martyr pour lui obtenir la grâce de la conversion.

Nous félicitons sincèrement les organisateurs et les acteurs de cette belle séance.

C. F., ptre.

... et Régionale

Au Collège de Sainte-Anne.

Mercredi, le 6 mai, avait lieu la fête traditionelle du Supérieur du collège. « Suivant l'usage antique et solennel » les élèves se sont réunis à la salle académique pour présenter leurs respectueux hommages à Mgr Lebon. M. Marcel Michaud, élève de philosophie senior, a exprimé les sentiments de ses confrères dans une délicate adresse. Par ses fonctions, le supérieure est le représentant de Dieu et le père de la famille collégiale. Le représentant de Dieu, les élèves du collège le reconnaissent au rayonnement du sacerdoce, aux exemples de piété eucharistique et mariale, à la lumière de la prédication de Mgr le Supérieur. Ils voient encore en lui un véritable père, parce qu'il remplace leurs parents dans la grande tâche de leur éducation et parce qu'il exerce un sacerdoce. Ce rôle de prêtre éducateur, personne ne le comprend mieux que Mgr le Supérieur, puisque son autorité et sa dignité se manifestent toujours dans le sens intime d'une prévenance, toute paternelle. Aussi les élèves sont-ils sûrs de trouver toujours dans son esprit les directives éclairées qui les orientent, dans son coeur les mots d'affection qui stimulent leurs forces; dans son âme sacerdotale un dévouement qui ne se ménage jamais à leur service.

Mgr Wilfrid Lebon a répondu à cette adresse avec l'éloquence et la délicatesse qui lui sont coutumières; il remercia les parents, les anciens élèves, les membres du clergé qui honorent le collège de leur présence; il eut un mot aimable pour son vénérable curé de Sainte-Marie de Beauce, qui y exerce le ministère depuis un demi-siècle, toujours jeune de gloire et de santé et d'immortalité. Puis il tira pour ses jeunes auditeurs quelques leçons de la pièce « Polyeucte » qui devait être jouée le soir, il fit admirer ce héros dans son caractère chevaleresque, son mépris des choses humaines, son élévation sublime, sa foi intrépide qui va jusqu'à donner sa vie pour Dieu. Les Polyeuctes ne sont pas assez nombreux dans le monde; il nous faudrait des héros comme lui dans notre vie religieuse et nationale.

Nous avons eu récemment la semaine de fierté, les élèves doivent la garder, non seulement au collège, mais pendant toute leur vie, vie privée et vie publique.

Nous aurons la semaine papale: la carrière du Souverain Pontife pourrait se résumer en ces mots qu'il a écrit: « La vérité comme lumière, la charité comme reine, l'éternité comme fin » Vérité, charité, éternité, voilà les trois mots qui doivent éclairer l'avenir des jeunes, et nous aurons les citoyens, les chrétiens, les chefs qu'attendent l'Eglise et notre chère patrie.

Le soir, les élèves ont interprété la célèbre tragédie de Corneille: « Polyeucte ». La préparation de cette piéce s'est faite sous l'habile direction de M. Delphis Caplette, professeur de diction et diplomé de la Sorbonne de Paris. Il a été efficacement secondé par M. Clément Leclerc, préfet des études; le soin des décors fut confié à M. l'abbé Louis Pelletier.

Voici le programme de cette soirée:

I — L'abeille d'or.....E. Pontet
L'Harmonie

II — POLYEUCTE.....I Acte

III — POLYEUCTE.....II Acte

IV — Les Martyrs.....Ch. Gounod
a) Introduction
b) Prière
c) Cantique final
La Société Sainte-Cécile

V — POLYEUCTE.....III Acte

VI — Le Calife de Bagdad.....Frs A. Boieldieu

Duo de violon: Philippe Dionne, Roger Caron
Au piano: Pierre Bouchard

VII— POLYEUCTE.....IV Acte

VIII— POLYEUCTE.....V Acte

O CANADA

Le succès de cette séance fut tel qu'on a dû en donner une deuxième représentation et la grande salle des séances se remplit de nouveau.

Dans une chronique comme celle-ci, il convient à peine de distribuer des éloges aux acteurs; cependant il sera déplacé de redire brièvement l'appréciation que les spectateurs affirmaient unanimement après la représentation.

Polyeucte, par la fermeté de sa voix, la noblesse de son maintien, l'émotion qu'il a su imprimer aux vers cornéliens, a captivé l'auditoire; il a surtout été remarquable dans les stances, si difficiles pour des novices, où il chante, dans une sorte d'extase, son amour pour Dieu, et dans son admirable profession de foi avant de partir pour le martyre.

Rien n'est aussi difficile pour un jeune homme que de tenir un rôle féminin; trop souvent l'illusion manque et la pièce aussi. Notre Pauline s'est véritablement montrée la Pauline de Corneille: la douceur de sa voix, la délicatesse de ses gestes et de son attitude, son riche costume romain, les sentiments de son âme féminine parfaitement interprétés représentent bien la vertueuse épouse de Polyeucte qui attire la sympathie de tous les auditeurs.

Un des rôles les plus sympathiques est celui de Sévère; il a été fidèlement interprété et notre Sévère s'est montré l'homme au grand cœur, à l'âme droite et bonne, à la volonté plus haute que le

(*à suivre, page 88.*)

La Ferme ...

Bouillie soufrée faite à domicile

Il est assez facile de faire de la bouillie soufrée à la maison pourvu qu'on ait à sa disposition du soufre, la fleur de soufre du commerce, de la chaux de haute qualité n'ayant pas plus de 5 p. c. d'impureté et un grand chaudron ou un baril pour faire bouillir,

Proportions du mélange;

Chaux vive (au moins 95% pure)	50 livres
Fleur de soufre du commerce	100 —
Eau	41 gallons

Procedure;

Mettre d'abord 4 à 5 d'eau dans le fond du fond du récipient pour faire bouillir, qu'on commence à chauffer de suite. On ajoute la chaux qui commence à fleurir de suite. Dès que la chaux a commencé à fleurir pour de bon, on ajoute le soufre et de l'eau (de l'eau chaude de préférence) pour maintenir la solution en pâte claire.

Quand le fleurissage de la chaux est terminé, on ajoute le reste de l'eau et un peu plus pour compenser pour l'eau évaporée.

On chauffe continuellement pendant le fleurissage de la chaux et après avoir ajouté l'eau; et il faudra brasser pendant tout ce temps pour que le soufre et la chaux ne reposent pas au fond. On pourra cependant cesser de brasser quand l'eau est assez chaude pour bouillir vigoureusement.

Il faudra continuer de chauffer vigoureusement jusqu'à ce que la bouillie ait perdu sa couleur soufre et chaux pour prendre la couleur ambrée caractéristique de la bouillie soufrée parfaite. Cela se produit après 35 à 45 minutes de chauffage vigoureux. Il est important de chauffer très vigoureusement pour que ce changement se produise rapidement. Si on chauffe trop lentement, la réaction chimique sera imparfaite et on aura plus de 5% de résidus qui se déposeront au fond du chaudron.

Lorsque la bouillie a nettement pris sa couleur ambrée on retire du feu, ou on tranvase la bouillie dans un baril pour la laisser reposer pendant 1 ou 2 jours, après quoi la bouillie claire est décantée ou siphonnée et conservée pour utilisation dans les arrosages. Il est très conseillé de mettre une très mince couche d'huile à machine à la surface de la bouillie afin d'empêcher l'évaporation et l'oxidation.

Si on dispose d'une source de vapeur, on pourra l'utiliser pour chauffer la solution et éviter ainsi l'obligation de brasser sans cesse lors de la préparation de la bouillie pourvu que la vapeur se dégage au fond du baril.

TABLE DE DILUTION pour la bouillie faite à domicile

Les deux premières lignes du tableau donnent les recommandations ordinaires pour préparer l'arrosage avec de la bouillie du commerce. Et les lignes suivantes donnent le de gallons de bouillie faite à domicile à utiliser pour préparer l'arrosage selon la concentration désfrée et la force de la bouillie faite à domicile

Hydromètre Beaumé	12.5 dans 100	10 dans 100	5 dans 100	3 dans 100	2.5 dans 100	2 dans 100	1.5 dans 100	1 dans 100
33 degrés	12.5	10	5	3	2.5	2	1.5	1
32 —	13.3	10.5	5 3	3.2	2.6	2.1	1.5	1
31 —	13.7	11	5.5	3.3	2 7	2.2	1.6	1.2
30 —	14.5	11.5	5.7	3.5	2.8	2,4	1.7	1.8
29 —	15.3	12	6	3.6	3	2.4	1.8	1.2
28 —	16	12.7	6.5	3.8	3.2	2 5	1 8	1.2
27 —	16.7	13.4	6.7	4	3.4	2.6	2	1,4
26 —	17.7	14.2	7.2	4.2	3.6	2.8	2.2	2.4
25 —	19	15	7.5	4.5	3.7	3	2.2	1.5
24 —	19.5	15.5	7.7	4.6	3.8	3.2	2.4	1.5
23 —	21.5	17,2	8.5	5.2	4.2	3.5	2.6	1.7
22 —	23	18.5	9 2	5.5	4.7	3.6	2.7	1.8
21 —	24.0	19.8	10	5.8	5	4	3	2
10 —	26.5	21.2	10.5	6 4	5.2	4,2	3.2	2.5

Comment utiliser cette table ? Il faudra tout d'abord tester la bouillie faite à domicile avec l'hydromètre de Beaumé. En supposant que l'hydromètre plonge jusqu'à 29 dégrés, et que vous vouliez faire une bouillie d'arrosage égale en concentration à celle préparée avec 2½ de bouillie soufrée du commerce dans 100 gallons: cherchez 29 dégrés dans la première colonne de gauche, puis trouvez la colonne 2 ½ dans 100 au haut du tableau, et descendez dans cette colonne jusqu'à ce que vous soyiez sur la ligne où vous avez trouvé 29 dégrés. Alors vous lisez 3, de qui veut dire que vous devrez utiliser 3 gallons de bouillie faite à domicile pour faire la bouillie d'arrosage à la concentration voulue.

Extait du « U. S. D. A. F's Bul. 1285. » Trad. et adaptation: ***Abbé Gérard Bossé, ptre, M. Sc.***

... et la Fermière

LE LAVAGE DE LA LAINE

Marguerite Fortin

Le nettoyage de la laine est sans doute la plus importante opération de sa manipulation. Car une même laine provenant de moutons de bonne race qui ont reçu tous les soins nécessaires, perd beaucoup sa qualité, faute de connaissance, d'expérience ou parfois de soins.

Voici quelques conseils à ce sujet.

Lorsque les moutons viennent d'être tondus, la laine est «en suint». On la laisse ainsi tant, qu'on ne l'emploie pas. Elle est à l'abri des mites et des teignes. Même, après quelques temps, elle se dessuintera mieux; le repos rend le suint plus soluble.

Au moment venu, on procède au lavage de cette façon. D'abord, la bien trier, c'est-à-dire séparer la laine longue de la courte, enlever les impuretés qui s'y trouvent (pailles, foin, brindilles, bois, toques, etc.) mettre à part les extrémités des pattes, de la queue et des cuisses. Ne pas jeter ces «écarts», car soigneusement lavés ils seront bien précieux pour mêler à la vieille laine appelée «défaite».

Préparer un bain d'eau chaude, mais non bouillante dans lequel on met un peu de cristaux de soude ou de soda à laver, juste assez pour l'adoucir. Y plonger les toisons parfaitement triées, les laisser macérer vingt-quatre heures.

Au bout de ce temps, la frotter sur la planche à laver. Inutile d'ajouter du savon. Le suint — qui est lui-même un savon — moussera assez. Frottez avec les mains jusqu'à ce qu'elle soit bien propre. Puis rincez-la à plusieurs eaux fraîches, jusqu'à ce que ces dernières restent limpides.

Faire sécher, soit au grand air, si la température et la saison le permettent, soit dans un grenier où l'on a établi un fort courant d'air afin que le séchage se fasse assez rapidement.

Retourner la laine souvent. On peut avant le séchage la mettre égoutter dans des sacs à grains bien propres. Le séchage par la suite n'en sera que plus vif.

Je voudrais attirer l'attention sur l'habitude qu'ont plusieurs de nos fermières d'ébouillanter la laine. Il en résulte une laine jaune, sèche, qui rendue à la carderie est embibée d'huile pour parer au manque de suint.

Pour laver les«écarts», préparer une eau chaude dans laquelle on met deux à trois cuillèrées à bouche d'ammoniaque par pinte d'eau selon la propreté de la laine. La frotter comme précédemement expliqué.

Concours d'Identification

Lors de l'Exposition d'Histoire Naturelle dont nous avons publié un compte rendu dans notre dernier numéro, il y eut un Concours d'Identification « grouillant » de concurrents enthousiastes et bruyants.

Voici la liste des gagnants;

Premier prix (ex æquo) : $1.00

Laurent Ouellet, Sainte-Anne,
Nelson Jalbert, —
Gilles Gagnon, — —
Madeleine Giasson, Saint-Pascal.

Deuxièmes prix , ex æquo: $0.75

Françoise Normand, Ec. Ménagère, Saint-Pascal
Richard Saint-Sauveur, Collège de Sainte-Anne.

Troisièmes prix: ex aequo: 0.50

Eva Rousseau, Ec. Ménagère, Saint-Pascal
Ghislaine Bélanger, — — —
Rita Saint-Pierre, — — —
Murielle Lavoie, — — —

Quatrièmes prix: ex aequo: $0.25

Gilles Saint-Hilaire, Saint-Pascal
Jeannine Morad, Sainte-Anne
Annette Raymond, Ec. Mén. Saint-Pascal
Léopold Dion, Collège de Sainte-Anne
Benoit Anctil, Sainte-Anne
Annette Latulippe, —
Marg- Coulombe, —

Peut-on faire connaître que plusieurs « jeunes enfants d'école » mesuraient les six pieds... et qu'ils ont été soupçonnés d'avoir malicieusement induit en erreur de rougissantes « petites filles » de 20 ans?

La SOCIETE CANADIENNE
de la
CROIX-ROUGE
DEMANDE VOTRE APPUI!

QUI DONNE AUX PAUVRES
PRETE A DIEU !

Un peu de tout

Feue Mme Georges Frève

Le 8 mai, décédait à Saint-Pascal, à l'âge de 90 ans, Dame Delvina Chouinard, épouse de feu Georges Frève. Elle était la mère de treize enfants, dont huit lui survivent. L'un d'eux est M. l'abbé Chs Frève, notre collaborateur aussi dévoué que précieux

Madame Frève a habité Sainte-Anne pendant de longs stages chez ses filles: Mmes Ernest Laforest et J.-F. Dumais. Elle a même passé l'hiver 1942 dans notre paroisse.

On sait que par une permission spéciale de son Eminence le Cardinal Villeneuve, M. l'abbé Frève avait pu célébrer quatre fois la messe devant elle, chez Mme J.-F. Dumais, au cours du mois d'avril. Mme Frève n'est retournée dans sa maison, à Saint-Pascal, que le 2 mai.

Madame Frève aurait célébré le 90e anniversaire de sa naissance, le 9 mai. A cette circonstance, et à la veille de la Fête des Mères, les membres de sa famille devaient se réunir pour offrir leurs hommages à la vénérable jubilaire. Cette réunion filiale se changea en une douloureuse veillée funèbre auprès de son cercueil; et les heureux souhaits de fête devinrent des prières éplorées pour le repos de son âme...

Mme Frève fut inhumée à Saint-Pascal, dans le lot de famille, auprès de son époux, ce bon vieillard qui l'a précédée dans la tombe, il y a quelques années.

Ces époux sont enfin réunis devant le Maître que pendant plus de soixante ans ils ont servi avec foi et générosité, comme le veut l'évangile.

A la famille éprouvée et spécialement à M. l'abbé Chs Frève, notre sympathique et dévoué collaborateur, nous offrons nos vives condoléances.

Faculté d'Agriculture

Promotion de 1942

Trois élèves du cours Supérieur d'agriculture terminaient leurs études et quittaient l'Ecole d'Agriculture, le 29 avril dernier. Voici les noms de ces « pionniers»:

Lemelin, Charles, B. S. A., avec t. gr. distinction
Simard, Antoine, avec distinction
Alarie, Albert, — —

Le même jour, une trentaine de Finissants du Cours Agronomique quittaient leur Alma Mater. Ils sont les derniers représentants du cours qu'ont suivi tous les anciens depuis 1912, et auquel notre province doit son premier ministre et ministre de l'Agriculture, le s.-ministre adjoint du même ministère, et plusieurs agronomes de belle valeur, qui se réjouissent de voir « Sainte-Anne » imiter de nos jours les hommes de 1859 qui n'ont voulu écouter que leur préoccupation de l'avenir agricole.

Voici les noms des Bacheliers de 1942:

Solomon, Jérome, B. S. A., avec t. gr. distinction.

Nadeau, Ernest	avec gr. distinction
Dastous, Jules	— — —
Déry, Narcisse	— — —
Rév. F, Iréné	— — —
Gauthier, Fernand	— — —
Cloutier, Roger	— — —
Leblanc, Napoléon	Distinction
Chabot, Clément	— — —
Gagnon, Elie	
Dubé, Lionel	
Raynault, Léo	
Sylvestre, Léon	
Jourdain, Théobald	
Bédard, Rolland	
Simard, Louis-Gér.	
Gibeau, Paul	
Dubois, Omer	
Garceau, Raymond	
Robitaille, Paul-Eug.	
Bonneau, Joseph	
Laliberté, Fernand	
Rhéault, Henri-Paul	
Beauchesnes, Frs	
Poliquin, Stephen	
Plamondon, Chs-Art.	
Cardinal, Armand	

Le 10 mai avait également lieu la sortie des Diplomés en Agriculture du Cours Moyen.

Voici les noms.

Lebel, Georges,	Avec	t. g.	Distinction
Voyer, Vallier	—	—	—
Miller, Marc	—	—	—
Arsenault, François	—	—	—
Clavet, Roland	avec	g.	—
Landry, Régent	—	—	—
Raymond. Chs.-Eug.	—	—	—
Barriault, Roland	—	—	—

MISE AU POINT.

M. le Dr Gérard Dallaire, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière croit utile de démentir absolument une rumeur voulant qu'il parte d'ici peu pour aller faire du service militaire obligatoire.

Nos lecteurs voudront bien tenir compte de cette mise au point.